BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

Décision nº 12726 du 10 février 2017 portant attribution du certificat de formation à l'encadrement opérationnel

NOR: INTJ1704444S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011 relative à la formation des gradés supérieurs de gendarmerie nationale à l'encadrement opérationnel et au commandement;

Vu le procès-verbal nº 10388/GEND/CFAGN/BRH/FORM du 18 octobre 2016,

Décide:

Article 1er

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel est attribué, à compter du 18 octobre 2016, aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit:

Barbe Laurent	NIGEND : 174623
Fourrat Frédéric	NIGEND: 319628
Guerrero Clément	NIGEND: 246577
Mounaix Frédéric	NIGEND: 167681
Pauchard Alexandre	NIGEND: 171336
Perrigot Stéphanie	NIGEND: 303597
Vialaret Stéphane	NIGEND: 319654

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 février 2017.

Pour le ministre et par délégation : Le colonel, sous-directeur des compétences, J.-M. Isoardi